

Péréquation : proposition de l'UCV

Durant les mois de février et mars 2016, l'UCV a mis sur la table des négociations relatives à la réforme de la péréquation (accompagnant la RIE III prévue en 2019), une proposition concrète de modification du système actuel. Trois objectifs : augmenter la solidarité entre les communes, intégrer les pertes de la RIE III et la compensation fédérale, et tenir compte des impacts financiers pour toutes les communes vaudoises.

Découvrez toutes les mesures proposées, mais également les résultats péréquatifs et les pertes RIE III par commune. [Prenez le temps de lire l'article complet](#)¹.

Le 21 avril 2016, l'UCV organise une soirée d'information à ce sujet. Pour vous inscrire, cliquez [ici](#)².

¹ Sur www.ucv.ch, rubrique Thèmes → Economie et finances → Péréquation

² Sur www.ucv.ch, rubrique L'UCV → Agenda → Inscriptions soirée Info

Contact

Union des Communes Vaudoises

Av. de Lavaux 35
CP 481 1009 Pully
T : +41 21 557 81 30
F : +41 21 557 81 31

Permanence téléphonique :
de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

Secrétariat général

Brigitte Dind
Secrétaire générale
+41 21 557 81 32
brigitte.dind@ucv.ch

Service juridique :
+41 21 557 81 38
juristes@ucv.ch

Isabelle del Rizzo, juriste
Ana Isabel Petrovic, juriste